

## Dorénavant, une matinée est dédiée à l'écoute des Fleurantins



Dorénavant, une matinée est dédiée à l'écoute des Fleurantins

**La municipalité de Fleurance, désireuse de rester au contact des habitants prévoit, chaque mardi matin, une permanence citoyenne pour favoriser un espace de dialogue entre les élus et les Fleurantins.**

Chaque mardi matin, **de 9 h 30 à 12 h 30, Simone Virelaude**, adjointe déléguée dans le domaine de la démocratie participative et de la vie citoyenne, donne rendez-vous aux Fleurantins afin d'échanger, en direct et de manière informelle, sur leurs questions du quotidien et les « Engagements 2020-2026 » de la municipalité. Un moyen de faire vivre la démocratie participative au plus près des citoyens. À vos agendas !



Devenez acteur de votre commune ! C'est aussi cela que propose cette permanence ! En effet, en faisant remonter besoins et problèmes rencontrés dans votre quartier, votre hameau, dans l'utilisation des services publics, vous permettez l'amélioration de votre quotidien, mais aussi celui de vos voisins. Vos suggestions pour continuer à améliorer notre cadre de vie, notre sécurité, la dynamique et le lien social sont précieuses. Vos élus sont à votre écoute pour cela, pour impulser des réalisations et des projets pour une Ville plus proche des préoccupations de chacun, qui répondent au mieux à vos attentes.

Ces permanences, qui commenceront le mardi 23 mars, sont **accessibles sans rendez-vous**, mais il est également possible de réserver un créneau de discussion auprès du cabinet du maire **05 62 06 68 25** ou **cabinetmairie@villefleurance.fr**.

# PERMANENCE CITOYENNE

## LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE



**TOUS  
LES  
MARDIS**  
de 9h30 à 12h30

A l'Hôtel de Ville  
Sans rdv

*Discutez*  
*Suggérez*  
*Faites remonter*  
*Évoquez*

*Ensemble construisons Fleurance*



VILLEFLEURANCE.FR



VILLE DE FLEURANCE

